Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB06-DE

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 MAI 2026

N° 2026DB/06 – Feuillet 1

Date de convocation : 13 mai 2026

Membres en exercice : 24	Présents : 22	Votants : 24

Secrétaire de séance – Désignation

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mai à neuf heures trente, le Bureau communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, à l'Espace culturel Le Roëlan à Erdeven.

Etaient présents : Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Erwan DELSAUT, Stéphanie DOYEN, Roland GASTINE, Christelle JAFFRE DANET, Yvan JOLIVEL-ROBERT, Alexandre LANOË, François LE COTILLEC, Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Yann LE GALLO, Philippe LE RAY, Patricia LE VIGOUROUX, Jean-Maurice MAJOU, Stéphane MATRON, Françoise NAEL, Yves NORMAND, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Pascale SALINAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Fabrice ROBELET à Dominique RIGUIDEL.

Parmi les Maires invités sont présents : Sandrine CADORET, Kévin FORGET, Ronan LE DELEZIR.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

M. Dominique RIGUIDEL s'est porté candidat à cette fonction.

Le Bureau a décidé de ne pas avoir recours au vote à scrutin secret.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-15, L. 2121-21 et L. 5211-1 ;

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB06-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire APPROUVE la nomination de M. Dominique RIGUIDEL comme Secrétaire de séance.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : 29 MAI 2026

Le secrétaire de séance

Dominique RIGUIDEL

Le Président

Philippe LE RAY